



Madame, Monsieur,

Vous aurez dorénavant la possibilité de payer votre facture sur internet en vous connectant sur le site suivant, de la

DGFIP:

[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Vous pourrez retrouver l'information sur votre Avis des Sommes à Payer

Vous pouvez payer sur internet en vous connectant sur :  
[www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) et en saisissant les informations suivantes :

Identifiant

Référence :

N° d'entrée :

Ce nouveau service est disponible sur les avis des sommes à payer

depuis le 3 novembre 2015.

## Mode d'emploi

Nouveau service de paiement en ligne sécurisé.

Il est disponible 7j/7 – 24h/24, depuis n'importe quel ordinateur.

Le paiement peut s'effectuer dès réception de la facture.

